



ACADÉMIE
DE POITIERS

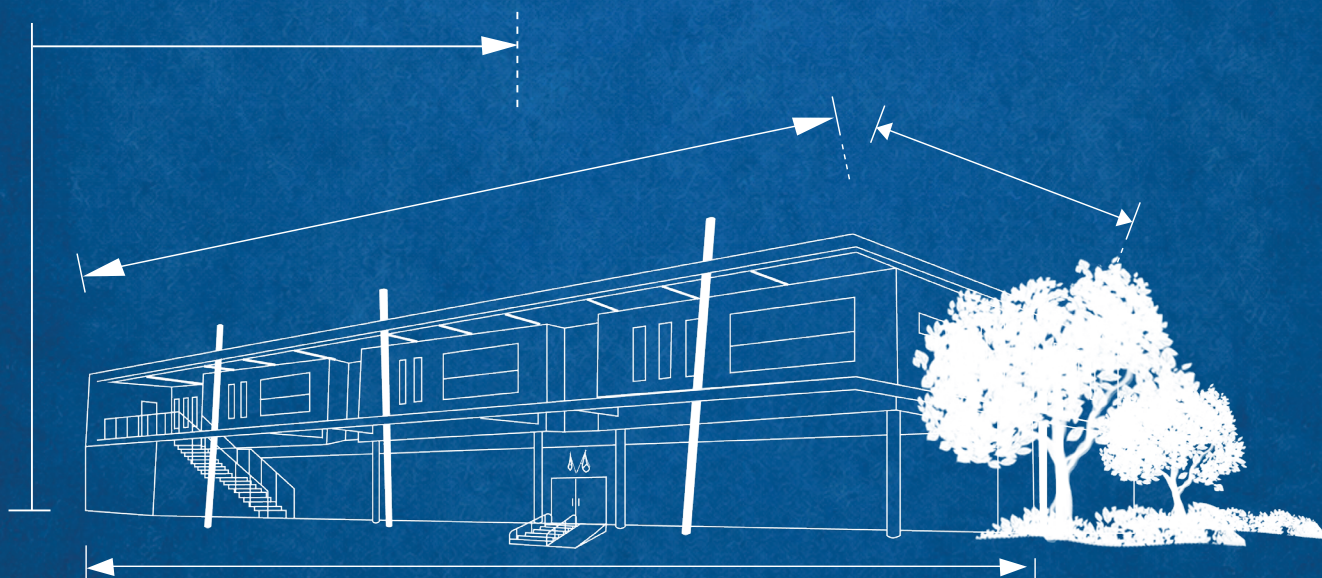
*Liberté
Égalité
Fraternité*

2026-2029

Projet

académique

Construire ensemble la réussite de chacun



L'académie se dote d'un nouveau projet académique, document de priorisation des actions au profit des élèves et des personnels. Ce projet d'une durée limitée à 3 ans, 2026-2029, s'articule avec la politique menée par la région académique dans le cadre de ses prérogatives et prend en considération le contexte territorial particulier généré par la baisse de la démographie scolaire.

Rédigé après l'évaluation concertée du précédent projet, il s'inscrit dans une continuité d'actions qui permet de poursuivre les mesures répondant aux besoins des élèves, tout en y intégrant les évolutions indispensables pour favoriser une meilleure adaptation à la vie sociale et préparer leur avenir professionnel.

Ce projet a été conçu comme un outil de référence simple et accessible à l'ensemble des membres de la communauté éducative avec quatre axes qui comprennent un nombre limité d'objectifs, une identification facile des leviers d'action qui seront activés et quelques indicateurs permettant de mesurer la pertinence et l'effectivité de leur mise en œuvre au cours de ces trois années.

Ce recentrage des priorités intègre pleinement la déclinaison des feuilles de route du niveau national qui continuent d'encadrer la politique de l'académie.

Nous comptons sur votre appropriation de ce document stratégique, afin qu'ensemble nous construisions la réussite de chacun.

AXE 1

Des apprentissages durables pour se construire et s'émanciper

La diversité des élèves accueillis dans les classes et les difficultés auxquelles ils sont confrontés tout au long de leur scolarité implique que l'académie se mobilise autour de quelques priorités favorisant les apprentissages. La mise en place d'un climat scolaire serein doit favoriser la maîtrise des savoirs fondamentaux qui reste la clé de la réussite des élèves. Cette maîtrise indispensable, quels que soient l'origine et le sexe des élèves, passe par une approche pédagogique plus ajustée aux besoins des élèves et le développement d'un environnement propice aux apprentissages pour tous.

Mieux prendre en compte la diversité des élèves

Mettre en œuvre des pratiques pédagogiques permettant l'accessibilité des apprentissages à tous les élèves, selon leurs besoins et leur contexte socioculturel

Objectifs

- ♦ Développer l'accessibilité aux apprentissages notamment en explicitant leurs objectifs portés par des stratégies efficaces afin de rendre les élèves plus autonomes.
- ♦ Renforcer la coopération de l'ensemble des acteurs de l'École inclusive par la structuration des pratiques, coordonnées avec les partenaires institutionnels, médico-sociaux et les familles, afin de fluidifier les parcours des élèves.

Leviers

- ♦ Former et accompagner les enseignants à mieux prendre en compte l'hétérogénéité des élèves en classe.
- ♦ Améliorer le partage des informations concernant le parcours des élèves.

Accompagner chaque élève dans la construction de ses repères à l'école, en renforçant son estime de soi

Objectifs

- ♦ Développer la confiance en soi : promouvoir un climat de bienveillance et d'écoute au sein de la classe et de l'établissement.
- ♦ Développer le sentiment de compétence : mobiliser les dispositifs existants (Devoirs faits, consolidation en seconde, stages de réussite) et accroître les dispositifs de persévérance et de raccrochage scolaire.
- ♦ Placer l'évaluation au cœur de la réflexion sur l'enseignement et les apprentissages.

Leviers

- ♦ Inscrire le développement des compétences psychosociales dans les apprentissages en s'appuyant notamment sur le travail collaboratif, la démarche de projet et le tutorat entre élèves.
- ♦ Construire une relation de confiance avec les familles par une communication claire et régulière, fondée sur le partage des modalités d'accompagnement des élèves et sur un engagement réciproque entre l'École et les responsables légaux.
- ♦ Redéfinir le conseil de classe comme une instance pédagogique d'accompagnement, de conseil et d'orientation, inscrite dans une dynamique formative, donnant toute leur place à la parole des élèves et des familles afin de rendre chaque élève acteur de son parcours.
- ♦ Renforcer la place de l'évaluation formative et de l'auto-évaluation dans les pratiques pédagogiques, en les intégrant dès la conception des enseignements.
- ♦ Prendre en compte les acquis des élèves issus des évaluations nationales pour réguler sa pratique d'enseignant, adapter les démarches pédagogiques et cibler les besoins d'apprentissage.

Créer un environnement d'apprentissage équitable et porteur de sens

Déconstruire les stéréotypes de genre ou sociaux, en intégrant les enjeux d'égalité dans les gestes professionnels des enseignants, afin d'offrir à chaque élève un environnement exempt de biais

Objectifs

- ♦ Développer une culture commune de l'égalité dans les pratiques pédagogiques quotidiennes : interactions en classe, distribution de la parole, attentes implicites, appréciations, encouragements.
- ♦ Rendre les élèves et les personnels pleinement acteurs de l'égalité, en s'appuyant sur les instances de l'établissement (Conseil de la vie collégienne, Conseil de la vie lycéenne, Comité d'Éducation à la santé la citoyenneté et l'environnement, conseil pédagogique, Conseil d'administration, Conseil de classe...).
- ♦ Renforcer l'implication des parents, notamment par des réunions d'information et de sensibilisation aux stéréotypes et à leurs effets.
- ♦ Analyser systématiquement les résultats des élèves (évaluations nationales, examens, orientation) sous l'angle du genre et de l'origine sociale afin d'objectiver les écarts.

Leviers

- ♦ Former les enseignants et les personnels d'éducation à la pédagogie égalitaire, à l'identification des biais implicites et à leurs effets dans la classe.
- ♦ Valoriser les parcours inspirants et diversifiés (interventions de marraines scientifiques, témoignages, actions « filles, maths et sciences », etc.).
- ♦ Encourager les établissements à s'engager dans des démarches de labellisation « égalité filles-garçons ».

Garantir la maîtrise des fondamentaux pour tous les élèves grâce à la contribution de l'ensemble des disciplines

Objectifs

- ◆ Assurer à chaque élève l'acquisition progressive et consolidée des compétences fondamentales, de l'école maternelle au lycée.
- ◆ Réduire les écarts de réussite en s'appuyant sur l'analyse des acquis, notamment via les évaluations nationales et les indicateurs du Comité académique des savoirs fondamentaux (CASF).
- ◆ Faire de chaque discipline un levier explicite de renforcement des compétences en lecture, écriture, oral et raisonnement scientifique.

Leviers

- ◆ Exploiter les résultats des évaluations nationales et du CASF pour ajuster l'enseignement et cibler les remédiations.
- ◆ Renforcer les liaisons inter-cycles (école-collège-lycée) pour assurer la continuité des apprentissages.
- ◆ Accompagner les enseignants de toutes les disciplines dans l'intégration explicite des fondamentaux à leurs pratiques de classe.

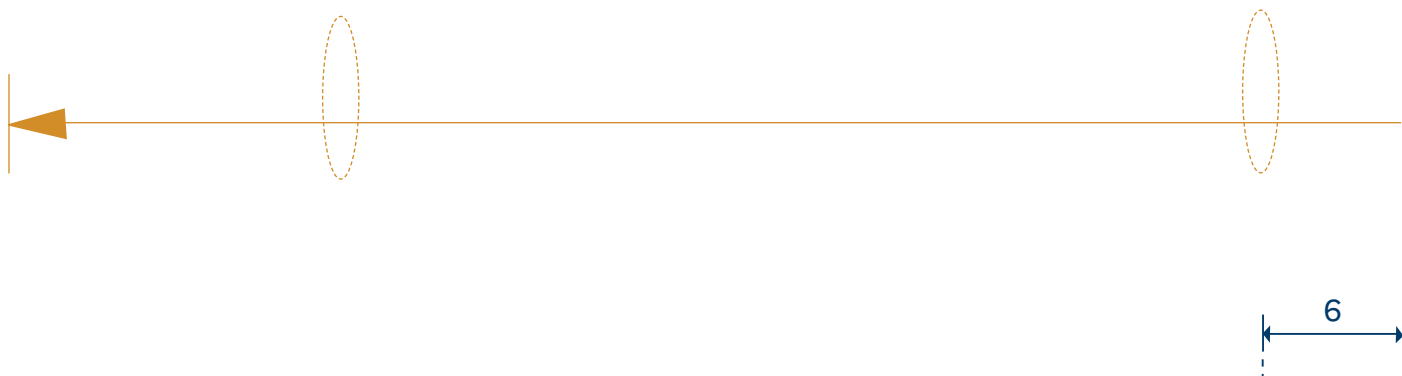
Renforcer la prévention, le repérage et la résolution des situations de violence et de harcèlement entre élèves

Objectifs

- ◆ Éradiquer les violences et discriminations en milieu scolaire, qu'elles soient physiques, verbales, psychologiques ou numériques.
- ◆ Garantir un climat serein et propice aux apprentissages et à l'épanouissement de tous, dans et autour des unités éducatives.

Leviers

- ◆ Poursuivre le déploiement du dispositif pHARe et les formations associées pour sensibiliser aux phénomènes de harcèlement, repérer et soutenir les élèves en souffrance et lutter contre toutes les formes de violences.
- ◆ Mobiliser des outils tels que les enquêtes de climat scolaire et les diagnostics de sécurité en associant l'ensemble de la communauté éducative.



- ◆ Nombre d'enseignants formés à l'accessibilité pédagogique et à la Conception universelle des apprentissages (Programme académique de formation et Formations d'initiative locale).
- ◆ Nombre de Livrets de Parcours Inclusif ouverts.
- ◆ Nombre d'élèves décrocheurs.
- ◆ Devoirs faits : nombre d'heures effectuées.
- ◆ Nombre d'enseignants engagés dans un parcours de formation « pratiques évaluatives » et nombre d'établissements ayant fait une demande de FIL « pratiques évaluatives ».
- ◆ Nombre et proportion d'enseignants et de personnels effectivement formés à l'égalité filles-garçons et à la pédagogie égalitaire.
- ◆ Nombre d'établissements labellisés « égalité filles-garçons ».
- ◆ Répartition filles/garçons dans les spécialités, options et filières (mathématiques, NSI, STI2D, filières professionnelles, etc.).
- ◆ Résultats aux évaluations nationales, examens et indicateurs du Comité académique des savoirs fondamentaux (CASF).
- ◆ Taux de participation des personnels aux formations consacrées à la maîtrise des fondamentaux dans toutes les disciplines.
- ◆ Nombre de signalements de harcèlement.
- ◆ Labellisations : pHARe niveaux 2 et 3.

AXE 2

Donner aux élèves un cadre de vie et d'éducation porteur de valeurs citoyennes et sécurisant, propice au bien-être

Notre académie est confrontée à des enjeux majeurs en matière de citoyenneté, de santé et de bien-être des élèves. Les défis sont multiples : seulement 30 % des établissements du second degré déclarent avoir formalisé un parcours citoyen complet, et moins de 40 % des élèves s'estiment suffisamment informés sur les risques liés aux usages du numérique ou de l'intelligence artificielle. Par ailleurs, les indicateurs de santé mentale révèlent une augmentation des demandes de prise en charge psychologique chez les adolescentes et les adolescents, avec des délais d'orientation parfois supérieurs à trois mois dans certaines zones rurales. Enfin, la sédentarité et l'obésité infantile progressent, avec un taux de pratique sportive régulière en dessous de 50 % chez les collégiens et lycéens, et des disparités marquées entre filles et garçons dans l'accès aux activités physiques.

Cet axe vise à renforcer l'engagement des élèves, à structurer des parcours éducatifs cohérents et à promouvoir une culture de la santé et de la citoyenneté. Les actions proposées s'appuient sur des leviers concrets : déploiement de chartes d'usage responsable du numérique et de l'IA, formation des personnels et des élèves aux compétences psychosociales, valorisation des instances participatives (Conseil de la vie collégienne, Conseil de la vie lycéenne, éco-délégués), et développement de partenariats avec le monde du soin et les acteurs locaux. L'objectif est de créer un environnement scolaire où chaque élève puisse s'épanouir, développer son esprit critique et devenir un acteur responsable de sa santé et de son engagement citoyen.



Exercer une citoyenneté responsable et critique à travers l'implication dans la vie de l'école ou de l'établissement

Objectifs

- ◆ Former des citoyens actifs, respectueux et engagés, capables d'analyser l'information de manière autonome (esprit critique) et de participer au vivre-ensemble.
- ◆ Construire un parcours éducatif progressif, du cycle 2 au lycée, pour ancrer les valeurs républicaines et renforcer les compétences sociales et civiques.

Leviers

- ◆ Organiser des ateliers pratiques pour vérifier la fiabilité des informations (médias, IA) et co-construire avec les élèves une charte du bon usage de l'information.
- ◆ Formaliser le Parcours citoyen en mettant à disposition des ressources pédagogiques (fiches pratiques, supports) et en formant les équipes éducatives à s'emparer des éducations transversales à « Éducation morale et civique, Éducation au développement durable, Éducation aux médias et à l'information, devoir de mémoire ».
- ◆ Mobiliser les instances en impliquant les conseils d'école, Conseils de la vie collégienne (CVC), Conseil de la vie lycéenne (CVL), Comité d'Éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE), éco délégués et Conseil académique à la vie lycéenne (CAVL) pour travailler la thématique citoyenne tout au long de l'année, notamment lors des commémorations nationales et des concours scolaires.
- ◆ Instaurer une pédagogie du débat en classe en diversifiant les formats (débat mouvant, concours d'éloquence) et en évaluant la progression des compétences orales et argumentatives.
- ◆ Renforcer chez les élèves les compétences sociales et civiques, en les mobilisant à travers des situations réelles et en les ancrant dans toutes les disciplines : concevoir des projets d'école ou d'établissement centrés sur le climat scolaire et l'inclusion, en impliquant élèves, personnels et familles. Diffuser des pédagogies actives (débat, enquête, projet) en lien avec l'Éducation à la vie affective relationnelle et sexuelle (EVARS), l'Éducation au développement durable (EDD) et l'Éducation aux médias et à l'information (EMI).

Objectifs

- ◆ Faire de la promotion de la santé une priorité partagée, en agissant sur le bien-être physique des élèves, et déployer un plan santé mentale dans chaque école, chaque établissement.
- ◆ Structurer une offre coordonnée de prévention et de suivi, en lien avec les partenaires territoriaux et les familles.

Leviers

- ◆ Favoriser un usage responsable du numérique (EMI) notamment de l'IA.
 - Co-construire une charte du numérique responsable dans chaque établissement.
 - Organiser des ateliers de sensibilisation (« Safer Internet Day », « FantomApp ») et lancer des défis (48h sans réseaux sociaux) et des « Cafés IA » pour mobiliser les parents sur les opportunités et les risques des IA génératives.
 - Sensibiliser les ambassadeurs pHARe au harcèlement numérique.
 - Déployer un parcours de formation « Numérique raisonné et citoyenneté numérique » pour les enseignants.
- ◆ Développer les partenariats avec le monde du soin.
 - S'appuyer sur les Pôles d'appui à la scolarité (PAS) pour renforcer les circuits prioritaires de prise en charge rapide des élèves en souffrance.
 - Développer des partenariats avec l'Agence régionale de santé (ARS) et les structures de soin locales.
- ◆ Formaliser le Parcours éducatif de santé et promouvoir les activités physiques
 - Inscrire le Parcours éducatif de santé dans le projet d'établissement et proposer un volet sport – santé au sein de l'association sportive (AS) par des temps de pratique dans l'établissement orientés vers la santé, pas uniquement la compétition. Favoriser l'accès à l'AS au plus grand nombre, compétiteurs ou non.
 - Valoriser les actions citoyennes porteuses de valeurs des élèves sportifs dans l'établissement : résultats sportifs, arbitrage, bénévole dans un club, secouriste, participation à une collecte solidaire avec l'AS.
- ◆ Accroître le rôle des conseillers techniques Santé mentale
 - Renforcer les protocoles de santé mentale dans tous les établissements, former les personnels repères pour une prise en charge systématique et coordonnée, créer un réseau d'alerte et d'accompagnement réactif.
 - Déployer des actions de sensibilisation : intégrer la santé mentale dans les heures de vie de classe avec des outils pédagogiques adaptés, et déployer le module l'AIDER auprès des 4^e et 2nde pour outiller les élèves face aux situations de détresse.
 - Travailler en transversalité avec le pôle santé-psy-social sur le programme Coupe-Fil pour une approche globale de la prévention du suicide et de la souffrance psychique, et participer activement à la cellule d'écoute en cas d'événement grave ou traumatique, en coordination avec les équipes éducatives, les familles et les partenaires extérieurs.
 - Déployer les délégués du bien-être dans les collèges et lycées pour associer les élèves à la promotion d'un climat scolaire serein et bienveillant, et animer le réseau des psy-EN pour mutualiser les bonnes pratiques.

Indicateurs de réussite de l'axe 2

- ◆ Nombre de personnels participant aux formations liées au Parcours citoyen.
- ◆ Nombre d'établissements développant des projets autour des Compétences psycho sociales (CPS).
- ◆ Nombre d'établissements ayant mis en place un protocole de santé mentale.
- ◆ Nombre d'établissements labellisés Edusanté.



AXE 3

Favoriser la construction d'un parcours choisi

Les résultats aux examens des élèves de notre académie sont supérieurs à la moyenne nationale.

Pour autant, il ressort que l'orientation reste une problématique centrale. Les taux de passage en 2^{nde} générale et technologique progressent mais restent en-deçà des attendus.

Les élèves s'orientant vers la filière professionnelle privilégient le niveau CAP plutôt que le niveau Baccalauréat professionnel.

Sur le post-Bac, les élèves de la voie professionnelle s'orientent moins vers les BTS que le niveau national.

Cet ensemble de constats met en évidence le besoin de retravailler l'orientation avec les différents acteurs afin de mieux articuler leurs compétences et mieux accompagner les élèves et leurs familles.

Construire une culture de l'orientation

Objectifs

- ◆ Structurer et formaliser les Plans pluriannuels d'éducation (PPO) à l'orientation à chaque niveau, dès le collège, afin d'assurer une progression et une traçabilité du parcours.
- ◆ Renforcer l'accompagnement personnalisé des élèves dans l'élaboration et l'ajustement de leur projet.
- ◆ Garantir un accès équitable à l'information sur les formations, les métiers et les débouchés.
- ◆ Impliquer les familles comme partenaires du processus d'orientation.

Leviers

- ◆ Mettre en place un parcours d'orientation progressif et explicite dès le cycle 3, avec des temps dédiés inscrits dans les emplois du temps.

- ◆ Développer les liaisons collège-lycée en s'appuyant sur les réseaux ECLORE et les corps d'inspection.
- ◆ Développer le mentorat et structurer un réseau d'ambassadeurs métiers et formations (anciens élèves, professionnels, étudiants) intervenant régulièrement.
- ◆ Généraliser les immersions (mini-stages, journées passerelles) entre voies (générale, technologique, professionnelle).
- ◆ Outiller les équipes avec des ressources communes et des formations sur l'accompagnement à l'orientation (dont usage du numérique).
- ◆ Mettre en place des temps forts d'orientation co-construits avec les familles (forums, ateliers parents-élèves, entretiens tripartites).
- ◆ Généraliser l'utilisation de la plateforme Avenir(s) et mieux intégrer les outils numériques de suivi du parcours élève (portfolio orientation, compétences, expériences).
- ◆ Renforcer les partenariats avec les acteurs économiques et territoriaux (entreprises, branches professionnelles, collectivités).



Objectifs

- ◆ Augmenter le taux de satisfaction des élèves dans le respect de leurs souhaits.
- ◆ Augmenter le taux de poursuite des études vers l'enseignement supérieur.
- ◆ Limiter le décrochage scolaire.

Leviers



- ◆ Développer un suivi individualisé renforcé des élèves à risque de décrochage ou d'orientation subie.
- ◆ Mettre en place des indicateurs de pilotage partagés en s'appuyant sur ARCHIPEL et la plateforme Avenir(s) (taux de passage, choix d'orientation, poursuites d'études) aux niveaux établissement et académie.
- ◆ Valoriser et promouvoir la voie professionnelle et technologique (réussites, débouchés, parcours d'excellence).
- ◆ Développer des dispositifs passerelles et de réversibilité des parcours (changement de voie facilité, sécurisation des transitions).
- ◆ Renforcer l'accompagnement à l'orientation post-BAC, notamment vers les BTS pour les élèves de la voie professionnelle.
- ◆ Expérimenter des dispositifs d'aide à la décision (entretiens approfondis, bilans d'intérêts, tests d'orientation encadrés, immersions, etc.).
- ◆ Mieux articuler les actions d'information à l'orientation avec les dispositifs existants (accompagnement personnalisé, heures de vie de classe, etc.).
- ◆ Former les équipes à la lutte contre l'autocensure et les biais d'orientation.



Favoriser l'ouverture aux autres et au monde



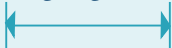
L'ouverture internationale est un levier essentiel pour former des citoyens éclairés, enrichir les parcours scolaires, favoriser la mobilité des élèves et des personnels, renforcer les partenariats éducatifs et culturels. Dans l'académie, cette dynamique s'inscrit dans une volonté de démocratiser l'accès aux mobilités et de valoriser les compétences acquises à l'international.

Favoriser la mobilité entrante et sortante des élèves et des personnels

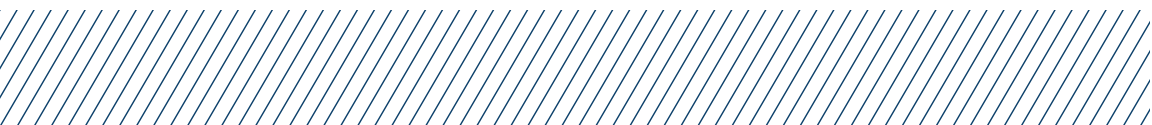
Objectif

- ◆ Augmenter le nombre de mobilités individuelles et collectives en ciblant particulièrement les publics défavorisés

Leviers



- ◆ Sensibiliser et former les équipes éducatives à l'organisation de mobilités (séances d'information, retours d'expérience, modules de formation académique).
- ◆ Développer les partenariats avec les entreprises et les établissements européens pour faciliter les stages et les échanges (notamment via les Cordées de la réussite et les Campus des métiers).
- ◆ Accompagner les établissements pour mutualiser les moyens et offrir des opportunités de mobilité longue.
- ◆ Cibler les publics éloignés de la mobilité : élèves de CAP/Bac Pro, établissements ruraux, en Réseau d'éducation prioritaire (REP), élèves à besoins particuliers, en situation de handicap.
- ◆ Utiliser les outils européens : généraliser l'usage d'« eTwinning » et de la plateforme « European School Education Platform » (ESEP) pour préparer et accompagner les mobilités.
- ◆ S'appuyer sur les réseaux existants (CMQ, REP, ECLORE) pour élargir l'accès aux mobilités et créer des dynamiques territoriales.



Promouvoir les compétences acquises dans les projets de mobilité

Objectif

- ◆ Faire des compétences développées lors des mobilités (adaptabilité, interculturalité, langues) des atouts majeurs pour les élèves et le personnel.

Leviers

- ◆ Reconnaître officiellement ces compétences, via des outils européens (Europass) et institutionnels (mentions au baccalauréat général et technologique et professionnel, en CAP, valorisation dans les parcours, Discipline non linguistique pour les personnels d'éducation).
- ◆ Collaborer avec les acteurs de l'enseignement supérieur (universités, INSPÉ) pour créer des passerelles entre le secondaire et le supérieur, et favoriser la continuité des parcours internationaux.
- ◆ Valoriser les initiatives locales : labelliser les établissements engagés (label «École ambassadeur du Parlement européen», EUROSCOL, UNESCO SCHOOLS, etc.).

Indicateurs de réussite de l'axe 3

- | | |
|--|---|
| ◆ Nombre d'établissements disposant d'un PPO. | ◆ Taux de vœux 1 satisfait dans AFFELNET. |
| ◆ Nombre de personnes ayant bénéficié d'une formation dédiée à l'accompagnement à l'orientation. | ◆ Taux de poursuite d'études vers l'enseignement supérieur. |
| ◆ Taux de consultation des ressources numériques d'orientation (Plateforme Avenir(s)). | ◆ Nombre de jeunes de 16 à 18 ans n'ayant pas poursuivi leur parcours de formation. |
| ◆ Écart entre intentions d'orientation et décisions finales. | ◆ Nombre de mobilités élèves et personnels entrantes et sortantes. |
| | ◆ Nombre de labellisations EUROSCOL. |

AXE 4

Poursuivre l'accompagnement des personnels

Notre académie fait face à un défi démographique majeur avec un tiers des cadres et 21 % des enseignants du second degré ayant plus de 55 ans. Ceci implique un besoin important de recrutement dans les années à venir. Son caractère rural génère des contraintes de travail spécifiques (services partagés, distances) et rend certains territoires peu attractifs. Par ailleurs, la part croissante des contractuels (23 %) et une interrogation des agents sur leur propre parcours nécessite un renfort de la politique d'accueil, de prévention, de qualité de vie et des conditions au travail (QVCT).

Assurer la continuité du service public à travers la continuité du remplacement

Objectif

- ◆ Renforcer le pilotage du remplacement dans le cadre des organisations départementales et académiques dédiées.

Leviers

- ◆ Mettre en place une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) en s'appuyant sur une identification des métiers en tension, des territoires en difficulté et qualifier les causes d'absence afin d'agir sur des leviers de prévention.
- ◆ Améliorer l'attractivité des missions du remplacement (valorisation, formation rapide à la prise de poste, formation continuée).
- ◆ Définir et adapter un cadre de gestion des personnels enseignants contractuels aux évolutions structurelles de l'académie.
- ◆ Poursuivre notre déploiement des applicatifs dans le cadre de la modernisation (1^{er} comme 2nd degrés) : Optimiser la gestion des candidatures, les relations entre les services et les personnels remplaçants, la qualité du remplacement.

Accompagner les parcours professionnels tout au long de la carrière

Objectifs

- ◆ Rendre l'agent acteur de son parcours professionnel.
- ◆ Renforcer l'accompagnement en proximité.
- ◆ Développer la formation au plus près des besoins des acteurs.
- ◆ Développer les liens avec la Recherche.

Leviers

- ◆ Déployer une politique d'accueil adaptée en généralisant des parcours d'intégration formalisés (accueil institutionnel, de proximité) qui incluent une offre de service numérique (plateforme en ligne, outils, ressources dématérialisées, tutoriels, etc.).
- ◆ Développer une offre de formation adaptée et consolider les dispositifs d'accueil et de conseil en mobilité pour soutenir la diversité des parcours professionnels tout en veillant à l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle.
- ◆ Implanter des Conseillers RH de proximité (CRHP) en territoires et proposer des permanences RH dans les territoires.
- ◆ Proposer une offre de service adaptée aux différents métiers en :
 - renforçant les dispositifs d'accompagnement personnalisés,
 - développant les préparations aux concours et certifications,
 - formant les acteurs de l'accompagnement (tuteurs, référents).
- ◆ Mettre en place des collectifs professionnels apprenants qui se constituent autour de situations de travail problématiques ; des collectifs, qui analysent et font appel à des formateurs ou à des chercheurs, qui s'approprient des ressources, et dont les membres s'observent, produisent des outils et processus qu'ils partagent.
- ◆ Construire des formations qui prennent appui sur les données probantes issues de la recherche en éducation en construisant des liens avec les partenaires : l'INSPÉ et les laboratoires de recherche.

Améliorer la qualité de vie et les conditions de travail

Objectifs

- ◆ Promouvoir une culture de la prévention.
- ◆ Prévenir les risques et la santé au travail.
- ◆ Sensibiliser aux Risques Psychosociaux (RPS).
- ◆ Développer des projets QVCT au sein des structures.

Leviers

- ◆ Développer des espaces d'échanges, des actions de prévention et de communication afin de renforcer une culture partagée de la santé et de la sécurité au travail.
- ◆ Assurer le déploiement opérationnel et la mise à jour des Documents uniques d'évaluation des risques professionnels (DUERP) dans chaque structure pour une prévention active des risques.
- ◆ Déployer un programme de sensibilisation et de formation aux RPS pour mieux identifier, prévenir et traiter les situations de souffrance au travail.
- ◆ Promouvoir le mode projet, les initiatives (culturelles, sportives...) pour renforcer la cohésion.
- ◆ Favoriser le partage avec la proposition de temps d'atelier de co-développement.

Indicateurs de réussite de l'axe 4

- ◆ Taux de couverture du remplacement (courte et longue durée).
- ◆ Evolution du nombre de demandes via Proxi RH.
- ◆ Indicateurs Service public +.
- ◆ Evolution du nombre de FIL.
- ◆ Nombre d'actions mises en œuvre via le CARDIE.
- ◆ Nombre d'actions mises en place par le service de prévention et les conseillers académiques de prévention.
- ◆ Nombre d'actions mises en œuvre sur la sensibilisation aux risques psycho-sociaux et le plan égalité professionnelle.
- ◆ Nombre d'actions mises en œuvre par la psychologue du travail dans les différentes structures (rectorat, DSDEN, unités éducatives).



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Téléchargez le Projet académique
à l'aide du QR code ci-dessous :



edurl.fr/pa2629